

EN
BREF

COLLOMBEY

Le tunnel fermé pour une semaine

Dès lundi 21 octobre à 7 heures jusqu'à samedi 26 octobre à 17 heures, le tunnel de Collombey sera fermé à tout trafic pour des travaux d'entretien. Le secteur Collombey-Monthey risque ainsi de subir une surcharge de trafic car, en plus de cette fermeture, le train AOMC menant à la vallée d'Ille est lui aussi en arrêt jusqu'au 3 novembre. IG

DORÉNAZ

Le bon parti

Dans notre édition de mercredi, nous avons publié la liste des présidents et des présidents de commune élus tacitement. A Dorénavant, Dominique Bruchez a bien été élu sur la liste PLR. Nos excuses aux personnes intéressées. RÉD

T'EN DIS QUOI?

FAIBLE TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS

Nos voisins romands étaient jaloux des taux de participation aux votations et aux élections en Valais. Mais depuis quelques années, ceux-ci ne cessent de baisser pour atteindre, par exemple, 39% à Sion. De quoi questionner la légitimité des autorités pour les quatre prochaines années. Et si on faisait comme à Schaffhouse? C'est 6 francs d'amende pour celles et ceux qui oublient de glisser un bulletin de l'urne. NOF



Rome ne sanctionne ni Jean Scarcella ni Jean-Marie Lovey

ÉGLISE CATHOLIQUE Le Vatican a rendu son enquête préliminaire. Six évêques suisses étaient soupçonnés de harcèlement sexuel ou de dissimulation d'abus. Le rapport ne montre rien de pénalement répréhensible mais fait état de comportements inacceptables.

PAR NOÉMIE FOURNIER

Tout avait commencé par une lettre du prêtre Nicolas Betticher, ancien vicaire général du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Dans sa missive envoyée à Rome, l'homme accusait six évêques suisses de harcèlement sexuel ou de dissimulation d'abus sexuels. Parmi eux, les Valaisans Jean Scarcella, alors père abbé de l'abbaye de Saint-Maurice, et l'évêque du diocèse de Sion Jean-Marie Lovey. Pour faire la lumière sur ces cas, le Vatican ouvrait une enquête préliminaire en juin 2023. Les conclusions du rapport sont aujourd'hui connues.

Mgr Scarcella blanchi mais réprimandé

On l'apprenait la semaine dernière, Jean Scarcella était blanchi par la justice valaisanne. Les conclusions du Vatican publiées hier sont les mêmes, «il n'existe pas de preuve d'abus ou de harcèlement» à son encontre. Jean Scarcella était soupçonné d'avoir eu un comportement inapproprié à l'égard d'un jeune homme, qui dit aujourd'hui «avoir été durablement blessé intérieurement».

Dans un communiqué envoyé hier à la presse, l'abbaye de Saint-Maurice souligne que «Mgr Scarcella respecte le ressenti de cette personne». Jean Scarcella le soulignait déjà dans nos colonnes la semaine dernière, ajoutant: «Si je l'ai blessée, je lui demande pardon.»

Rome a toutefois personnellement et «formellement réprimandé» Jean Scarcella au travers d'une lettre. Le Saint-Siège lui rappelle «à l'avenir de s'abstenir de tout ce qui ne convient pas à l'état clérical dans les relations interpersonnelles». Celui qui était alors père abbé de l'abbaye de Saint-Maurice, soit la plus haute position au sein de l'institution, s'était mis en retrait dès l'ouverture de l'enquête ecclésiale. «L'abbaye de Saint-Maurice s'en remet avec égards à l'autorité [vati-



Jean Scarcella, père abbé de l'abbaye de Saint-Maurice mis en retrait, et Jean-Marie Lovey, évêque du diocèse de Sion.

SACHA BITTEL ET HÉLOÏSE MARET/A PHOTOMONTAGE

canal] concernant l'éventuelle réintégration de Mgr Scarcella dans sa charge de père abbé», note l'abbaye dans un communiqué, Jean Scarcella n'étant, désormais, plus sous enquête ni judiciaire ni canonique.

«Aucune dissimulation» de la part de Mgr Lovey

De son côté, l'évêque de Sion Jean-Marie Lovey était soupçonné d'avoir voulu étouffer le signalement d'un cas d'abus sexuels sur un jeune homme. Le Vatican conclut que l'évêque de Sion n'a commis «aucune irrégularité substantielle» dans sa gestion du cas concerné et qu'«aucune dissimulation ou malveillance» n'a pu être démontrée. L'enquête relève toutefois que le signalement «a été exécuté avec un retard inadmissible, de sorte que les délais requis par le droit canonique ont été substantiellement compro-

mis». Des lenteurs qui avaient déjà été soulignées par l'audit externe mandaté par le diocèse pour faire la lumière sur sa gestion des cas d'abus et l'accueil réservé aux victimes. Aucune sanction n'est prononcée à l'encontre de l'évêque de Sion qui a cependant, lui aussi, reçu une lettre formelle de Rome lui rappelant qu'il est tenu à la «stricte observance des normes canoniques en vigueur dans le traitement de la prévention des abus». Un message que le diocèse accueille comme «un encouragement à poursuivre ses engagements».

Dans un communiqué envoyé hier, le diocèse confirme que «Mgr Jean-Marie Lovey entend fermement donner suite à la lutte contre les abus sexuels en Eglise de manière résolue» et rappelle les mesures prises, notamment la constitution d'une nouvelle Commission diocésaine de prévention ou la diffu-

sion prochaine, à tous les agents pastoraux, d'un code de bonne conduite.

Aucun évêque sanctionné

Finalement, l'enquête du Vatican n'a relevé aucun élément qui permettrait «d'identifier des délits punissables, de dissimulation, de négligence ou d'erreur qui nécessiteraient l'ouverture d'une procédure pénale canonique». Aucun des six évêques sous enquête n'a reçu de sanction. Le Vatican souligne toutefois d'importantes irrégularités formelles et des comportements jugés inadmissibles. Il invite donc «ces évêques et l'ensemble du corps épiscopal suisse à être plus attentifs à l'avenir et à traiter les cas d'abus signalés avec la plus grande diligence et expertise».

Trois des six évêques concernés ont reçu une lettre personnelle de Rome les rappelant à

l'ordre, les deux valaisans Jean Scarcella et Jean-Marie Lovey comme mentionnés, ainsi que l'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, Mgr Charles Morerod, à qui il est notamment reproché de ne «pas toujours avoir respecté les procédures canoniques» ainsi que «l'absence de vérification préalable de l'aptitude de certains candidats aux charges ecclésiastiques sur la base de critères objectifs et prédéterminés».

Dans son rapport, Rome reconnaît que les membres de la Conférence des évêques suisses sont devenus plus efficaces dans le traitement des cas d'abus ces dernières années. La Conférence des évêques a pris note de l'ensemble du rapport et souligne que ses membres «sont engagés dans un processus d'amélioration et souhaitent réaffirmer leur volonté d'agir plus fermement contre les abus».

PUBLICITÉ

Un souci de moins.

Grâce à la pharmacie en ligne suisse Zur Rose, l'approvisionnement fiable de vos médicaments sur ordonnance.

En savoir plus:
zurrose.ch/sans-souci

zur Rose